

Demande de visa pour ma future femme

Par lolo1783, le 09/11/2009 à 16:50

je vais me marier avec une thaïlandaise, je suis français,commerçant,pour qu'elle puisse rester avec moi en france, quelles sont les démarches ? sachant qu'elle n'aura qu'un visa de tourisme svp puis je me marier en france ? peut elle rester en france ? svp

Par miouze, le 10/11/2009 à 02:59

elle peut mais ua risque a 100% que ca sera un maraige gris donc va y avoir une enquete de police ou de prefecture